



Les Nouvelles

>> 2025

de

SANDRANS



Les Nouvelles de SANDRANS

ÉDITO	1
VIE DE LA COMMUNE	
INFOS PRATIQUES	2
FINANCES	4
LES EMPLOYÉS COMMUNAUX	6
ÉCOLE	6
AMÉNAGEMENTS DU VILLAGE	7
PROJETS	8
GROUPE DE JEUNES	9
INFOS JEUNES	10
CCAS	11
VIE ASSOCIATIVE	
SOUS DES ÉCOLES	12
CANTINE/GARDERIE	12
CLUB LOISIRS ET RENCONTRES	13
COMITÉ DES FÊTES	14
EMBELLISSEMENT DU VILLAGE	16
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	
MUTUELLE RÉGIONALE	17
FRANCE SERVICES	18
LE JEU DE LA DOMBES	18
INFOS PRATIQUES	
AIDES À LA PERSONNE	19
GESTION DES DÉCHETS	20
PUBLICITÉS SANDRANAISES	24
ÉTAT CIVIL 2024	25
NOUVEAUX HABITANTS	25
AGENDA 2025	26

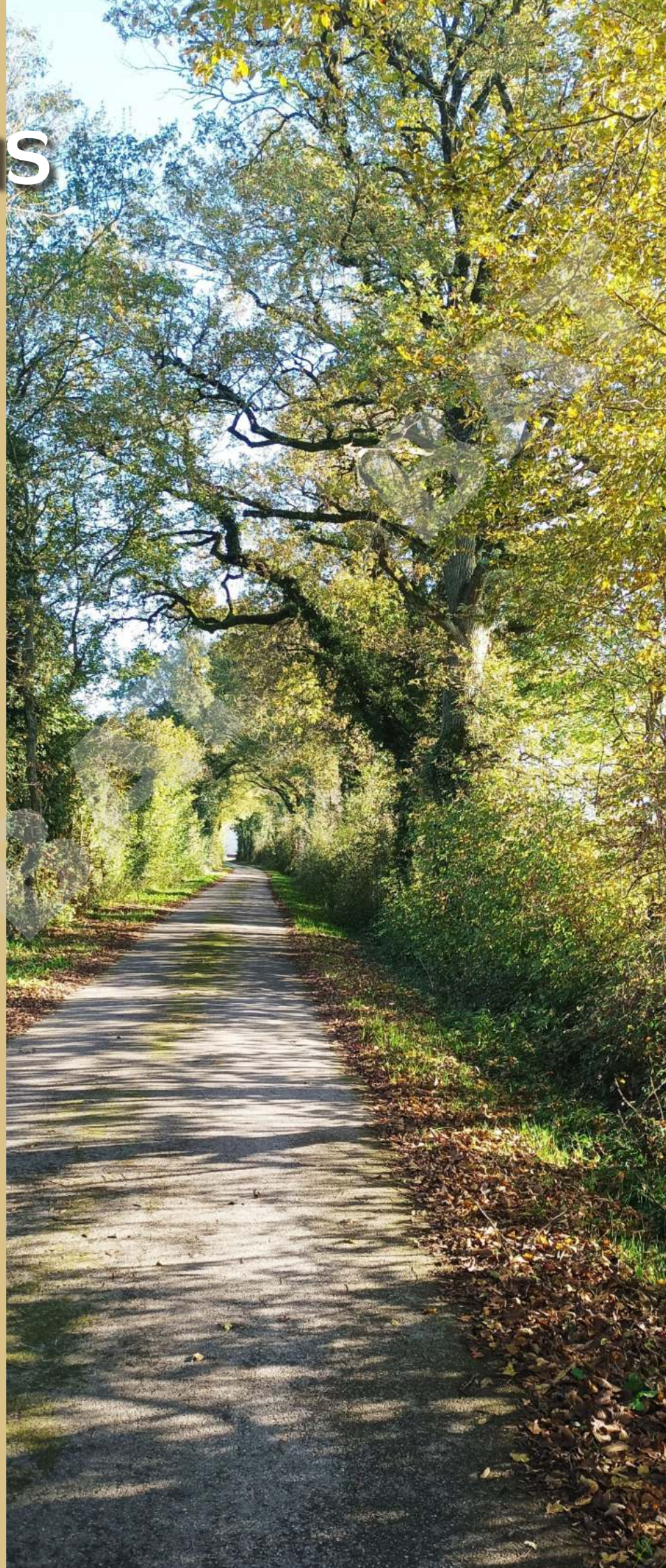
Mairie de SANDRANS
21, place de la Mairie - 01400 SANDRANS
Conception graphique et impression :



DG PROMO - 19, rue G.Voisin
69220 Belleville-en-Beaujolais - Tél. 04 74 66 51 51



Tirage à 300 exemplaires - N°5
Diffusion gratuite
Toute reproduction même partielle est interdite.
Dépôt légal 1^{er} trimestre 2025



ÉDITO du Maire



C'est avec plaisir que nous vous présentons ce nouveau Bulletin Municipal. Nous souhaitons par ce magazine vous présenter l'expression de nos forces vives, celles de nos associations et de l'action communale.

Nouvelle année, nouvelles surprises. 2024 n'y a pas échappé : qui aurait pu croire que le résultat des élections européennes dans notre pays allait engendrer la dissolution de l'Assemblée Nationale ? Il sera difficile de déceler une réelle majorité à l'issue des élections législatives anticipées.

Cet été, l'effet magique des jeux olympiques et paralympiques « Paris 2024 » nous a apporté une "bouffée d'oxygène".

Cet automne la mise en place du nouveau gouvernement nous conduit vers une période d'austérité. Nos communes n'échapperont pas aux restrictions budgétaires imposées par l'état, ce qui nous amènera fatalement à faire des choix au niveau de nos dépenses. Difficile exercice quand nous n'avons pas encore toutes les données du problème. Gérer une commune nécessite cette coopération constante entre élus, services et acteurs locaux.

Le renouvellement du personnel à l'école et cantine-garderie s'est déroulé dans de bonnes conditions. Je remercie Sonia et Marilyne (ATSEM) ainsi que Marie et Sophie (ménage et cantine-garderie) qui s'investissent pour le bien-être de nos petits écoliers.

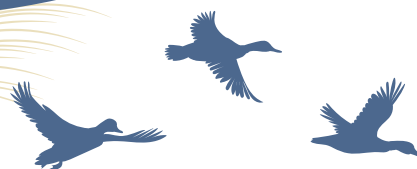
Je remercie également Sylvie (assistante administrative) et Patrick (agent de service communal) qui œuvrent à la bonne marche de la commune.

Je n'oublie pas nos associations qui animent le village tout au long de l'année. Chaque manifestation est récompensée par une forte participation.

Je me permets au nom du conseil municipal de vous présenter mes meilleurs vœux pour 2025.

Je souhaite que cette nouvelle année soit guidée par nos valeurs de solidarité, de fraternité, de partage et par la réussite.

Bernard TAPONAT
Maire



LA MAIRIE EST OUVERTE AU PUBLIC

LUNDI >> 8 h 30 - 12 h

MARDI >> 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 19 h

JEUDI >> 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 19 h

VENDREDI >> 13 h 30 - 17 h

SAMEDI matin >> avec le maire, les adjoints sur rendez-vous



04 74 24 52 20

mairie@sandrans.fr

21, place de la Mairie

BON À SAVOIR !



Sur notre commune, M^{me} Sylvie Roncin, secrétaire de mairie, se tient à votre disposition pour **vous accompagner dans les démarches administratives en ligne.**

De plus, un poste informatique avec connexion internet demeure en mairie à la disposition de tous.



**Pour un village plus propre, nous vous offrons le sac...
Servez-vous en !**



Nous constatons que vous êtes nombreux à promener vos chiens sur la voie publique. Mais de nombreuses crottes de chiens sont laissées à l'abandon dans le village, sur les trottoirs, les bords de route...

Pour faire face à ce problème d'hygiène, d'environnement et de bien-être visuel et olfactif, **la commune met gracieusement à**

la disposition des propriétaires canins des sacs à crottes, à venir récupérer en mairie aux horaires d'ouverture.

Des poubelles sont également à votre disposition.

Pour le bien vivre de tous, nous vous demandons de ramasser les déjections de votre animal.

J'AIME SANDRANS PROPRE !

GARDONS LE CONTACT !

Des newsletters sont régulièrement envoyées aux Sandranais.

Une newsletter est une lettre d'informations transmise par mail.

C'est vous qui décidez de vous inscrire dans l'optique de recevoir des informations utiles et intéressantes sur votre commune.

Ces newsletters permettent ainsi de maintenir un contact régulier entre le conseil municipal et les habitants.

Si vous souhaitez rejoindre la communauté, vous pouvez nous transmettre vos coordonnées mail en mairie ou par mail : mairie@sandrans.fr



*** TARIF LOCATION SALLE ET MATÉRIEL ***

	Sandranaï	Extérieurs
Location de la salle (du samedi matin au lundi matin avec vaisselle/tables/chaises)	280 €	350 €
Location de la salle 1/2 journée (sans repas) vin d'honneur...	80 €	100 €
Séances	7 € la séance (et cours)	
Location des tables	2,50 € /jour Offert le dimanche	
Location des bancs	0,75 € /jour Offert le dimanche	
Location de vaisselle, par lot de 10 (assiettes plates, creuses, dessert, couteaux, fourchettes, cuillères, verres)	5 € le week-end	
Caution salle des fêtes (si dégradation ou ménage NON fait)	300 €	
Caution salle des fêtes (si ménage MAL fait)	30 €	
Caution tables et bancs	250 €	
Caution vaisselle	50 €	

En cas de casse de vaisselle, l'objet sera racheté par la commune et facturé au locataire de la salle des fêtes.

Correspondants de presse locale



La Voix de l'Ain

Fabrice Thomasson - 06 79 19 88 17
fabrice.thomasson01@hotmail.fr

Le Progrès

Dominique Dubreuil - 06 81 60 94 88
dominique.dubreuil23@gmail.com

Vous pouvez les contacter lors d'événements familiaux ou lors des manifestations de votre association.



LES BRUITS DE VOISINAGE... TOUS RESPONSABLES, TOUS CONCERNÉS !

Chacun de nous doit prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter que notre voisinage ne soit gêné par des bruits répétés ou intempestifs émanant de notre comportement, de notre activité, de nos appareils utilisés et de nos travaux effectués.

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne seront autorisés qu'aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi : 8 h - 12 h et 14 h - 19 h 30

Le samedi : 9 h - 12 h et 15 h - 19 h

Le dimanche et les jours fériés : 10 h - 12 h

De plus, sont considérés comme bruit de comportement :

- ✓ Les cris d'animaux et principalement les aboiements des chiens
- ✓ Les appareils de diffusion de son et de musique
- ✓ Les outils de bricolage et de jardinage
- ✓ Les pétards et feux d'artifice
- ✓ Les activités occasionnelles : travaux de réparation, fête familiale...

Tout bruit fait entre 22 h et 7 h du matin est considéré comme du tapage nocturne.

N'oublions pas que la vie en collectivité suppose une tolérance bienveillante entre voisins. La discussion à l'amiable est souvent la solution !

Financé par
GOVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE
RELANCE

Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

Vous éprouvez des difficultés face au numérique ?

Il existe des ateliers gratuits et gratuits à la mairie de Sandrans pour répondre à vos questions.

du lundi 4 septembre, 8 novembre, 10 décembre 2024,
20 janvier, 17 février, 7 mars, 14 avril, 20 mai et 16 juin 2025
de 9h à 19h
à la mairie de Sandrans

Sans inscription GRATUIT & OUVERT à TOUS

LA DOMBES



>> OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Cette opération concerne tous les départements français. L'inscription peut se faire tout au long de l'année, même hors des vacances scolaires. Ainsi, avant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. **Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement.** Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage...).

**Pour vous inscrire en ligne à ce dispositif :
masecurite.interieur.gouv.fr ou service-public.fr**



NOUVEAU

Vous pouvez suivre les actualités de la commune sur la page facebook : **la mairie de Sandrans.**



PANNEAUPOCKET EST À SANDRANS !

PanneauPocket est une application à télécharger sur son téléphone portable, gratuite pour les usagers. Cette solution gratuite pour les habitants, sans récolte de données personnelles et sans publicité, permet d'établir un véritable lien privilégié entre la commune et ses habitants. C'est une application mobile simple et efficace qui permet d'être informés et alertés en temps réel sur son smartphone.

- >> Les messages relaient les informations du quotidien : vie pratique, événement sur la commune, actes administratifs...
- >> Les alertes concernent des événements exceptionnels avec un caractère d'urgence et/ou de risques, tels les alertes météo, des coupures de courant, des alertes cambriolage...
- >> La gendarmerie de Châtillon est également sur PanneauPocket. Cela permet de recevoir des messages de prévention.
- >> La Communauté de Communes de la Dombes est, elle aussi, sur PanneauPocket. Cela lui permet de tenir informés en temps réel les citoyens de son actualité au quotidien.

Cette application peut être téléchargée par les résidents permanents de la commune, par les visiteurs occasionnels et les touristes, les personnes possédant une résidence secondaire.

FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

On vous explique

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire d'un côté, et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...)

Pour notre commune, les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (locations, loyers), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'État, à diverses subventions.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par :

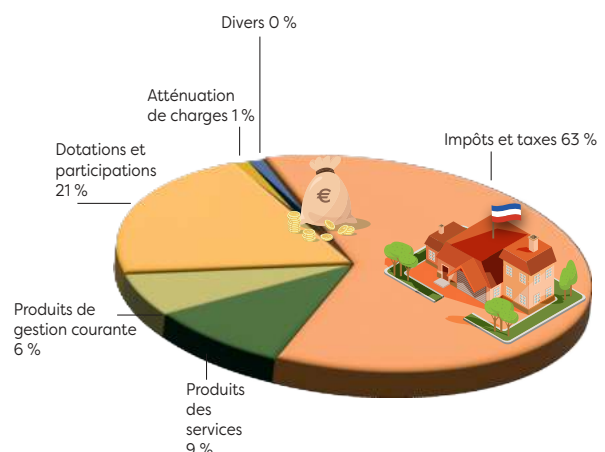
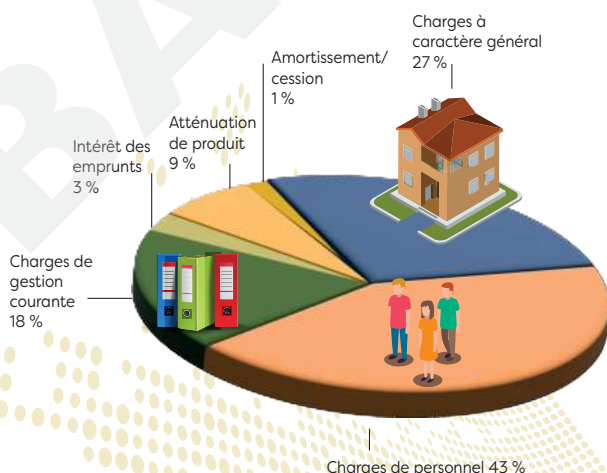


>> Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'**autofinancement brut**, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement (après remboursement des dettes en capital) sans recourir nécessairement à un nouvel emprunt.

>> FONCTIONNEMENT

>> DÉPENSES : 343 809,75 €

>> RECETTES : 438 612,97 €



* Hors dépenses de fonctionnement de décembre 2024

INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement prépare l'avenir.

On vous explique

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule...

Le budget d'investissement de la commune regroupe

EN DÉPENSES :

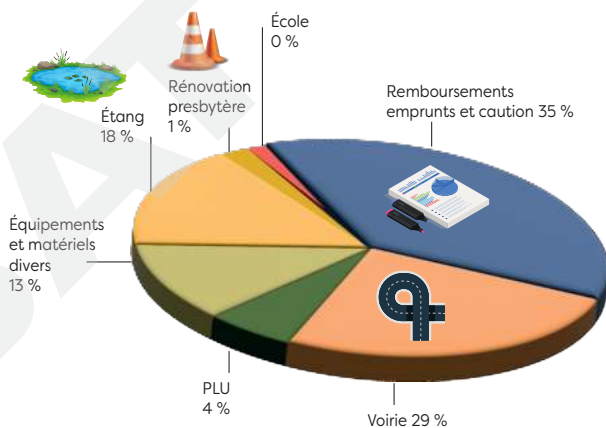
Toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur de la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

EN RECETTES :

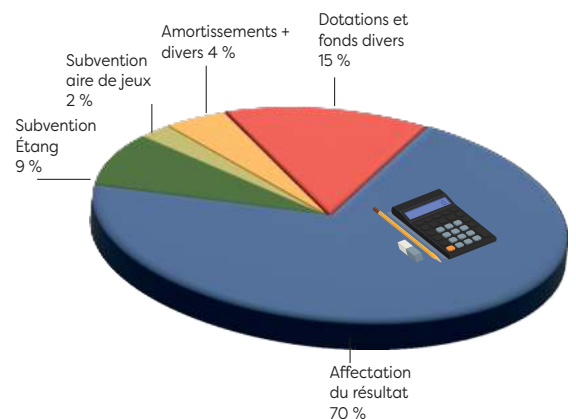
Principalement la capacité d'autofinancement, les dotations et subventions, les recettes fiscales et le produit de l'emprunt.

>> INVESTISSEMENT

>> DÉPENSES : 160 660,93 €



>> RECETTES : 111 488,71 €



* Hors dépenses d'investissement de décembre 2024

>> À LA MAIRIE



À la mairie, **Sylvie Roncin** est à votre disposition aux horaires d'ouverture de la mairie.
Nous la remercions pour son professionnalisme, sa motivation et son implication à œuvrer aux côtés de l'équipe municipale pour le bon fonctionnement du village.

>> SUR LE TERRAIN



Sur le terrain, **Patrick Mégret** effectue les nombreuses tâches liées à son poste, toujours avec la volonté de réaliser un travail de qualité.
Nous le remercions pour son implication sur le terrain au service des Sandranais.

>> À L'ÉCOLE

À l'école, **Sonia Beryoun** et **Marilyne Beaud**, ATSEM et **Sophie Mandrilloni**, en charge du temps de cantine et de garderie accompagnent au quotidien les élèves de l'école de Sandrans.
Pour le bien-être de vos enfants, elles travaillent en partenariat avec les enseignants de l'école.
Nous les remercions pour leur présence bienveillante auprès des enfants.

>> À L'ÉCOLE ET À LA MAIRIE

À l'école et à la mairie, **Marie Brizard** est agent d'entretien.
Nous la remercions pour son engagement.



>> Carole Fanget et Marilyne Beaud



>> Sonia Beryoun et Laurent Calamarte



>> Sophie Mandrilloni



>> ÉCOLE

À l'aube de cette nouvelle année, nous souhaitons adresser aux élèves et à leurs familles, aux habitants des communes de Sandrans et Relevant, nos vœux les plus chaleureux.

Que 2025 vous apporte joie, santé et épanouissement, ainsi qu'une belle réussite à tous nos élèves.

Nous avons une pensée émue pour Béatrice Fillardet et ses proches.
Bonne année à tous !

L'équipe éducative de l'école de Sandrans



>> AMÉNAGEMENT DU VILLAGE

L'année 2024 a été marquée par différents aménagements pour le bien vivre des Sandranais.

>> ZONE DE JEUX

La zone de jeux a été finalisée. Elle accueille désormais, régulièrement, les rires des enfants.

>> SÉCURITÉ

Pour une sécurité que l'on souhaite optimale, une zone de ralentissement est programmée pour l'année 2025 au niveau du clos du romarin sur la D2.

>> BANCS ET TABLES

Des bancs et des tables ont été installés autour de l'étang ainsi qu'en proximité de l'aire de jeux.



>> TOILETTES

Les toilettes de l'étang ont été rénovées. Elles sont maintenant opérationnelles et conformes à l'accueil des personnes à mobilité réduite.



>> ARBRES FRUITIERS

Des arbres fruitiers ont à nouveau été plantés sur la commune. Ces pruniers sont offerts par la Communauté de Communes de la Dombes dans le cadre de son projet alimentaire.

Merci aux courageux jardiniers !



>> ÉTANG COCAGNE



Les travaux de réaménagement de l'étang se sont bien poursuivis : les tables et les bancs ont été installés, et la rénovation des toilettes, achevée.

Parce que la pisciculture reste tributaire des conditions climatiques de ces dernières années, l'empoissonnement de l'étang n'a pas pu être effectué comme souhaité. Nous tenons toutefois à remercier M. Bessard, qui a réussi à nous fournir un minimum de carpes, panots (alevin de carpes de deux étés) et gardons.

La vidange de l'étang ainsi que la période d'assec ont entraîné une prolifération importante d'herbes aquatiques. Nous avons fait intervenir un faucardeur* pour les éliminer et ainsi faciliter la pratique de la pêche. Cette mesure n'a pas suffi à résoudre complètement le problème.

ACTIVITÉ PÊCHE

La commission étang a réfléchi à la mise en place d'un règlement de pêche et des bonnes pratiques autour de l'étang Cocagne. Il est disponible à la consultation en mairie. Une convention a été signée avec le nouveau propriétaire du camping qui sera en charge de la vente des cartes de pêche aux Sandranais et aux visiteurs intéressés. Nous espérons que l'été 2025 marquera la relance de cette activité tant attendue.

L'étang Cocagne demeure un lieu agréable pour se promener, pique-niquer, et profiter d'un cadre paisible.



Faucardage de l'étang

Installation de nichoirs

De plus, au cours de l'année scolaire 2023-2024, les élèves des classes de Sandrans ont travaillé, accompagnés par la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux), à la conception et à la fabrication de nichoirs qu'ils ont ensuite installés dans leur cour d'école ainsi qu'autour de l'étang Cocagne.

Ces nichoirs et ces animations ont pu être financés par la dotation Natura 2000 que la commune de Sandrans perçoit grâce à son inclusion dans le périmètre du site Natura 2000 de la Dombes.



Nous vous invitons à venir profiter de cet espace de détente en pleine nature !

>> L'ANNÉE 2024 DU GROUPE DES JEUNES A ÉTÉ RICHE EN ÉVÉNEMENTS !!!



De nouvelles élections, le 6 janvier 2024, ont eu lieu pour composer le bureau du groupe des jeunes : bravo à Mylwenn, Mahé, Silas et Thomas pour leur élection !

Ce bureau a pour rôle de faire le lien entre les jeunes de Sandrans et les élus : présenter les projets et les organiser avec leur aide.

Le vendredi 12 janvier, ils ont présenté leurs actions lors des vœux du maire.

→ **Le 11 février, ils ont organisé, pour la première fois, un après-midi jeux de société-crêpes.** Tous les Sandranais étaient invités à passer du temps ensemble et pour partager différents jeux de société et se régaler de crêpes. Une cinquantaine de joueurs se sont ainsi rassemblés pour ce temps convivial et intergénérationnel qui a remporté un franc succès !

→ **Le samedi 23 mars, à l'occasion du printemps des poètes,** le groupe des jeunes a renouvelé l'action « décorons Sandrans ». La poésie s'est exprimée sous la forme de citations et de dessins. De nombreux artistes en herbe étaient présents. Cette fièvre créatrice s'est achevée par un goûter partagé, toujours très apprécié.

→ **Le samedi 6 avril, quelques jeunes ont prêté main-forte au Sou des Écoles pour encadrer la chasse aux œufs.** De même quelques jeunes ont rendu service lors de la vente des plants le samedi 4 mai, notamment pour porter les commandes dans les coffres des voitures.

→ **Lors des vacances de printemps, un après-midi au 1055 de Bourg-en-Bresse,** encadré par les parents, a été organisé avec les jeunes de Relevant. Cette

sortie a été particulièrement appréciée car la richesse des propositions de loisirs de ce lieu a permis à chaque âge de s'amuser.

→ **Le vendredi 7 juin a eu lieu la première soirée des jeunes.** Les jeunes du RPI Sandrans-Relevant de 10 à 15 ans étaient conviés à participer à la

soirée. Cette soirée a rencontré un véritable succès. Les jeunes se sont amusés et ont dansé sans faiblir jusqu'à minuit !

→ **Le samedi 7 septembre, un nouvel épisode « décorons Sandrans » a eu lieu.** Il s'agissait de décorer le parvis de la mairie et le trajet pour aller jusqu'à l'école. Les écoliers ont fort apprécié d'être artistiquement accompagnés pour leur arrivée à l'école.

→ **Le 11 novembre, ils étaient présents auprès des Sandranais pour déposer la gerbe au pied du monument** et lire un texte en hommage aux soldats.

D'autres actions sont en cours d'étude : la réfection de la boîte à livres, la décoration et l'embellissement de l'abribus sur la place de la mairie, ainsi qu'une participation à l'événement national « Nettoyons la Nature ».



>> AMITIÉ

Le groupe des jeunes souhaite maintenir ses liens avec les jeunes de Relevant.

C'est pourquoi, les jeunes de Relevant sont conviés aux actions proposées par le groupe de Sandrans. Et nous sommes ravis de ce bel exemple d'amitié et d'accueil.



À VOS AGENDAS !

Le jeudi 24 octobre, le bureau s'est rassemblé pour déterminer les actions de l'année 2025...à vos agendas !!

>> **L'après-midi jeux de société-crêpes** sera reconduit le dimanche 9 février.

>> **Une nouvelle rencontre avec les jeunes de Relevant au 1055 de Bourg-en-Bresse** sera proposée lors des vacances de printemps.

>> **La soirée des jeunes** aura lieu le vendredi 4 juillet.

>> **Les artistes en herbe pourront décorer Sandrans** le dimanche 7 septembre.



>> RECENSEMENT À 16 ANS

À 16 ans, pensez au recensement citoyen !

Tous les citoyens français âgés de 16 à 25 ans doivent obligatoirement effectuer leur recensement citoyen, en ligne ou en mairie.

- un jeune né français doit se faire recenser dans les trois mois qui suivent son 16^e anniversaire ;
 - un jeune devenu français entre 16 et 25 ans doit se faire recenser dans le mois qui suit l'obtention de la nationalité française.
- Passés ces délais, vous pourrez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche est la même.

Si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire votre recensement à votre place et en votre absence.

Le recensement citoyen permet d'obtenir une attestation de recensement, d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et d'être inscrit automatiquement à 18 ans sur les listes électorales.

L'attestation de recensement est obligatoire pour passer tous les examens et concours relevant de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, conduite accompagnée, permis de conduire...). Conservez-la précieusement !

En cas de perte ou de vol, il faudra faire appel au Centre du Service National pour obtenir une attestation de situation administrative, car aucun duplicata ne peut être délivré.

Vous pouvez faire ce recensement à la mairie de votre commune ou en ligne. Il faudra dans les 2 cas fournir les documents suivants :

- carte nationale d'identité ou passeport valide ;
- livret de famille à jour ;
- justificatif de domicile (dans le cas d'une inscription en mairie uniquement).

Sercie-public.fr >> fiches pratiques par thème >> papiers-citoyenneté-élections >> citoyenneté >> recensement citoyen-JDC-service national.

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est en charge de l'action sociale dans la commune. **Il s'adresse à tous les habitants qui rencontrent des difficultés et qui ont besoin d'être informés sur leurs droits sociaux.** Ils sont accompagnés dans leur démarche ou orientés vers un partenaire institutionnel ou associatif.

Ces aides concernent principalement :

- >> les aides alimentaires
- >> les secours financiers d'urgence
- >> les aides à la restauration scolaire maternelle et primaire
- >> les dépenses énergétiques

>> ACTIONS DE FIN D'ANNÉE

Dans le cadre de son action conviviale de cohésion sociale, le CCAS a été heureux de faire bénéficier aux personnes âgées de 70 ans et plus, résidant sur la commune de Sandrans, la possibilité :

→ de participer à un repas festif, préparé par le traiteur Berthet de Châtillon-sur-Chalaronne, suivi d'un loto solidaire.

→ de se voir offrir une boîte de délicieux chocolats du chocolatier Vincent Durant de Châtillon-sur-Chalaronne, meilleur ouvrier de France.

24 repas ont été servis à la salle des fêtes le dimanche 8 décembre.

Les convives ont été heureux de partager ce temps festif et gourmand.

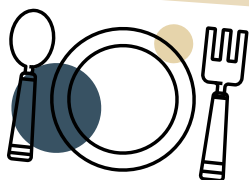
Cet apéritif et ce repas permettent de maintenir le lien entre les aînés de la commune, source de cohésion sociale au sein de la commune.

12 boîtes de chocolats « émaux bressans » ont été distribuées à domicile le 4 décembre.

Cette visite, outre le plaisir gourmand, aide à lutter contre l'isolement et favorise le maintien, voire la création, de liens amicaux.

Le CCAS remercie vivement les enfants de l'école de Sandrans et leurs enseignants qui ont préparé des cartes de vœux, ajoutées à la boîte de chocolats, et qui ont participé à la décoration de la table du repas grâce à de belles cartes-menus et à un chemin de table.

>> CANTINE À 1 EURO



L'état soutient la mise en place d'une tarification sociale dans les cantines scolaires pour permettre aux enfants des familles les plus modestes de déjeuner à la cantine pour 1€.

Ainsi, le conseil municipal a décidé de mettre en place pour la rentrée de septembre 2024 cette aide à destination des familles sandranaises les plus modestes et dont les enfants déjeunent à l'école.

Cette action solidaire devrait s'étendre à 3 ans.

LE DÉPARTEMENT À VOTRE ÉCOUTE

Un seul numéro pour les services de la Solidarité et la MDPH* pour toutes vos questions



- Handicap
- Aides aux personnes âgées
- Situation budgétaire
- Revenu de Solidarité Active (RSA)
- Logement
- Soutien aux parents
- Petite enfance
- Adoption



Vous pouvez également vous rapprocher du Centre Départemental de la Solidarité de l'Ain (CDS)

Centre Départemental de Solidarité à Châtillon/Chalaronne
289B, avenue Dubanchet, 01400 Châtillon-sur-Chalaronne

Numéro unique : 30 01



CONDITIONS POUR EN BÉNÉFICIER ?

- Être domicilié à Sandrans
 - Avoir son ou ses enfant(s) inscrit(s) au RPI Relevant-Sandrans
 - Avoir son ou ses enfant(s) qui déjeune(nt) à la cantine Relevant-Sandrans
 - Avoir un quotient familial inférieur ou égal à 1 000.
- La seule démarche à faire est de faire parvenir à la mairie votre attestation CAF du quotient familial.



>> SOU DES ÉCOLES

Nous clôturons l'année 2023/2024 avec un léger résultat négatif malgré de belles manifestations. Il s'explique par le renouvellement et l'achat de nouveaux matériels. Nous avons remarqué une forte participation des parents d'élèves et des habitants de nos communes.

Les enfants du RPI sont allés à la piscine, au théâtre, ont participé à un projet sportif sur plusieurs jours et ont bénéficié de bien d'autres projets pédagogiques.

L'équipe du Sou 2023/2024 remercie les mairies pour leur implication et l'intérêt qu'elles portent à notre association. Nous avons espoir que cela dure encore.

L'arrivée cette année de nouveaux membres au sein de l'équipe est très importante pour l'avenir du Sou et pour le dynamisme de nos communes.

Cette année, afin de continuer à contribuer à l'épanouissement des enfants et de leurs parents dans la vie des deux communes, notre calendrier est encore bien rempli.

À VOS AGENDAS !

● **Samedi 15 mars 2025 :**
Loto

● **Samedi 3 mai 2025 :**
Vente de plants de légumes et de fleurs

● **Vendredi 27 juin 2025 :**
Kermesse de l'école suivie d'un repas

● **Samedi 29 novembre 2025 :**
Vente de fromages et charcuterie

Nous espérons vous retrouver dans ces moments conviviaux.

L'équipe du Sou

Coprésident : M. Mascaro Sébastien et M. Petit Thomas
Vice président : M. Paillason Maxime
Secrétaire : M^{me} Souchier Mathilde / Secrétaire adjoint : M. Duchosal Lucas
Trésorière : M^{me} Thomasson Fanny
Trésorière adjointe : M^{me} Guillemain Johanna

>> CANTINE / GARDERIE



Une équipe active, volontaire et super sympathique de **8 bénévoles** qui mettent tout en œuvre pour que l'accueil de la garderie et les petits plats du midi satisfassent au mieux petits et plus grands.

Trois nouvelles bénévoles nous ont rejointes à la rentrée 2024 et permettront donc à M^{me} CHAPELAND Liliane de quitter l'association après 9 ans en son sein. Également, M^{me} ROUMAZEILLES Solène, présidente jusqu'alors, cède sa place après des années à la tête de l'association, de bons et loyaux services. Malgré tout, toutes deux resteront présentes durant cette année en cas de besoin, pour guider ce petit monde. Nous les remercions toutes deux pour leur engagement.

La cantine de Relevant a été encadrée par M^{me} VIVIEN Gwladys, en deux services, dans la salle des fêtes de Relevant. M^{me} VERCHERAT Christiane, quant à elle, en surveillance dans la cour. Puis, suite à une réorganisation en cours de l'année en un seul service encadré par Gladys et Christiane. Enfin, sur la fin d'année par Gladys et M^{me} LAFAY Cynthia.

Pour ce qui est des plus petits à Sandrans, la cantine a été encadrée par M^{me} FILLARDET Béatrice puis, suite à sa disparition soudaine, par M^{me} MANDRILLONI Sophie ainsi que M^{me} BEAUD Maryline qui est également l'ATSEM des petite et moyenne sections. Ce service se déroule dans la salle garderie-cantine de l'école de Sandrans.

Comme depuis quelques années maintenant, les repas ont été livrés par la société RPC, traiteur basé à Manziat. Ceux-ci sont livrés en liaison froide et sont réchauffés dans les fours de remise à température. RPC est une entreprise spécialisée dans la restauration scolaire et respectueuse de la loi EGAlim (pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et visant à une alimentation saine, durable, de qualité et accessible à tous).

Pour Noël 2023, nous avons fait appel à la boucherie Châtillonnaise Dupupet pour le repas de Noël avec au menu des lasagnes et bûches de glace de la ferme RIMO.

Les locaux de la garderie sont sur la commune de Sandrans. Le service a été assuré par Sophie MANDRILLONI ainsi que Brigitte GLEIZAL. Les enfants sont accueillis de 7h15 à 8h15 ainsi que de 16h15 à 18h15.

Nous avons organisé une fête de la garderie, où musique et maquillage des enfants étaient de la partie avec un goûter pour clôturer ce bon moment !

Lors de la traditionnelle fête de l'école, en fin d'année, nous avons offert le goûter aux enfants du RPI.

Comme chaque année, des parents bénévoles quittent naturellement l'association. Les parents qui désirent rejoindre notre équipe de bénévoles peuvent nous adresser un mail à l'adresse :

cantine.relevant.sandrans@gmail.com

ou se manifester sur notre page Facebook Association cantine/garderie de Relevant Sandrans.

On compte sur vous !



>> CLUB LOISIRS ET RENCONTRES

L'effectif de notre club s'équilibre à 40 adhérents, avec de nouveaux adhérents et malheureusement des décès d'autres adhérents.

Nos rencontres ont lieu le mercredi après-midi dans une salle mise à notre disposition par la municipalité, que nous remercions.

Du 6 novembre 2024 au 26 mars 2025, nous nous retrouvons toutes les semaines pour jouer aux cartes, à des jeux de société, rompre l'isolement et passer de bons moments ensemble.

Puis du 2 avril au début du mois de juillet, nous nous retrouvons tous les 15 jours.

Le club fait une pause estivale en juillet et août.

Cette année, le club a organisé deux concours de coinche et s'est offert une croisière sur la Saône et la Seille au départ de Pont-de-Vaux.

Si vous souhaitez faire de belles rencontres, participer à nos nombreuses activités ludiques, gustatives, touristiques, venez nous rejoindre !

La présidente.



Renseignements : 04 74 24 51 31



>> SECTION MARCHÉ

La section marche de notre club regroupe 20 marcheurs, qui pratiquent la petite randonnée le mardi.

Nous sommes deux accompagnants. Nous recherchons des parcours et nous encadrons les groupes de marcheurs, pour les guider sur la distance, le dénivelé, la durée de la randonnée. Nous nous partageons 1 mardi sur deux.

Chaque randonneur pratique selon sa disponibilité.



341 km
parcours



→ **Robert guide les randonnées dans les communes environnantes**, dans un rayon de 20 km, les déplacements se font en covoiturage.

Lors des 24 randonnées autour de Sandrans, nous avons parcouru 171 km, soit une moyenne de 7 km par sortie.

→ **Michelle nous guide sur les chemins de Sandrans.**

Le groupe de Michelle a également réalisé 24 sorties et a parcouru aussi environ 170 km.

Ainsi, notre club a parcouru pas moins de 341 km cette année !

Au cours de nos marches, nous invitons nos amis des clubs de Buellas et de Relevant et nous pouvons compléter nos marches par des visites culturelles.

Si de nouveaux marcheurs veulent nous rejoindre, le club loisirs et rencontres est prêt à les accueillir !



>> COMITÉ DES FÊTES



>> FÊTE DES CONSCRITS



Le samedi 9 mars, c'est une joyeuse fête des conscrits qui s'est tenue dans le village.

De nombreux conscrits de décade et de demi-décade ont répondu présents. Ils ont « sportivement » défilé dans les rues de Sandrans avec les 18-19 ans et les 10 ans lors de la vague.

Après la photo de groupe, le Comité des fêtes a offert l'apéritif aux conscrits, à leurs invités ainsi qu'à tous les Sandranais venus les applaudir.

Le banquet des conscrits a eu lieu au restaurant « l'Auberge de Sandrans » et le repas dansant du soir s'est tenu à la salle des fêtes.

Quelle journée festive !

La vente des lasagnes et de tartiflette du 22 octobre 2023 et la tournée des brioches du 7 janvier avaient rencontré un beau succès.

>> INTERVILLAGES

La journée intervillage a eu lieu le samedi 25 mai à Relevant. Nous avons eu beaucoup de chance avec la météo : le soleil était avec nous !

Cette journée s'organise en collaboration avec le comité d'animations de Relevant.

Sandranais et Saint-Cyriens sont conviés à venir s'affronter cordialement sur divers jeux : courses en sac, tir à la corde, jeux d'adresse et de coopération...

Toutes ces animations sont gratuites et n'ont que le but de favoriser le plaisir, l'amitié et le lien intergénérationnel et intervillage. Nous serons quand même un peu chauvins en clamant haut et fort que Sandrans a gagné cette année !

Cette belle journée amicale s'est prolongée par un repas, en fin de journée à la salle des fêtes de Relevant. Nous nous sommes régalés de poulet accompagné de pommes de terre grenailles persillées. Ce bon repas était préparé par le traiteur Chevillard de Marlieux.

Cette journée a été particulièrement festive et amicale.





>> CUIVRES EN DOMBES

Le 15 septembre, Cuivres en Dombes hors saison a proposé un **spectacle de danse de la compagnie YuPi à Sandrans**. Le Comité des Fêtes a tenu une buvette pour satisfaire le public.

>> RÊVES DE CIRQUE

Le 15 juin, Le comité des fêtes, en partenariat avec la municipalité, le club équestre Les Cavaliers d'Épona et le centre social La Passerelle de Chatillon-sur-Chalaronne, a organisé des animations autour du spectacle **Rêves de Cirque** au centre équestre Les Cavaliers d'Épona. **Tout au long de l'après-midi, les familles et curieux amateurs de cirque ont pu déambuler pour profiter gratuitement des animations** : nombreux jeux, structure gonflable, baptêmes de poney... cette année, un magicien sculpteur de ballons était présent, pour le plus grand bonheur des enfants...et de leurs parents.



À 18 heures, la compagnie Cheval art en scène et Gilliane Senn ont présenté leur spectacle équestre. La journée se voulait résolument tournée sur le cirque, aussi les snackings proposés étaient en lien avec le thème : crêpes, barbe à papa et pop-corn ont ravi les papilles des gourmands.

Une belle journée familiale, festive et culturelle !

>> BEAUJOLAIS NOUVEAU

Le dimanche 24 novembre, à l'occasion de la sortie du **Beaujolais Nouveau**, le Comité des Fêtes a perpétué une tradition beaujolaise : le saucisson cuit dans le gène.

C'est ainsi que 120 saucissons de Côt'et Viandes à Taponat et leurs pommes de terre issues d'une production de Saint-Triviers, ont été préparés et cuits sur place le matin même dans du gène, puis vendus. Une tombola et une vente de bouteilles de Beaujolais Nouveau ont été organisées à la buvette.

Cette manifestation chaleureuse a été une réussite.

De nombreux bénévoles ont rejoint l'équipe du Comité des fêtes. Toutes les manifestations se préparent et se déroulent dans la bonne humeur et le plaisir des tâches partagées.

L'ensemble des bénévoles rend hommage à Muriel, elle-même bénévole de longues années au comité. Nous gardons en mémoire sa gentillesse, sa disponibilité et son rire communicatif.

Le comité des fêtes vous souhaite une joyeuse année 2025, enrichie de multiples événements festifs et amicaux !



>> HALLOWEEN

La fête d'Halloween a rencontré un beau succès. De nombreux monstres, fantômes et sorcières ont répondu présents à l'appel du défilé et de la chasse aux bonbons dans le village, le 31 octobre.

Ce bon moment s'est terminé à la salle des fêtes, décorée pour l'occasion, où nous avons offert des boissons aux enfants et à leurs parents.

Le défilé était sécurisé par le Comité des fêtes.





>> PLANTATIONS DE PRINTEMPS

EMBELLISSEMENT DU VILLAGE

Cette année encore, le groupe de bénévoles qui œuvre pour embellir Sandrans n'a pas failli à la mission qu'il s'est donnée.



C'est avec entrain et bonne humeur que cette équipe s'est retrouvée 33 vendredis soir, munie de ponceuses, de pinceaux et de tournevis afin de restaurer ou de créer de nouvelles figurines. Ces figurines sont ensuite installées à divers endroits du village afin de contribuer à donner à Sandrans un esprit joyeux pour les fêtes de fin d'année. Trois nouvelles figurines ont été créées ... les avez-vous repérées ?

Lors du fleurissement à l'automne et au printemps, quelques bénévoles supplémentaires viennent compléter cette joyeuse équipe.

En raison du climat, le choix a été fait de planter de plus en plus de plantes vivaces car elles sont plus résistantes à la chaleur et à la sécheresse.

Ce sont malgré tout environ 300 pervenches, delospermas et dipladenias qui ont été plantés et qui ont coloré le village tout l'été.

Au mois d'octobre, 250 pensées et 20 chrysanthèmes ont donné à Sandrans ses couleurs d'automne.

Nous remercions les bénévoles, secondés par quelques jeunes du village, qui ont régulièrement désherbé tout au long de l'été la zone de la table de ping-pong, la place de la fontaine, les abords de l'église, la zone du monument aux morts et la butte.

UN GRAND MERCI À :

à Eric, Fabrice, Christian, Jean-Yves, Laëticia, Monique, Michel, Orlane, Yann, Christiane, Martine P, Martine B, Bernard, Lucette, Christophe, Joëlle, Claudia, Patrick et Caroline de contribuer si activement au bien vivre à Sandrans !



>> PLANTATIONS D'AUTOMNE



MERCI

Merci

La municipalité remercie chaleureusement les bénévoles des associations pour leur implication, leur énergie, et le temps consacré aux animations proposées aux Sandranais.



Merci

Sans conditions de revenus, sans questionnaire médical, sans limite d'âge : une complémentaire santé pour tous !

La Région agit par des mesures concrètes en faveur du pouvoir d'achat des habitants tout en favorisant un accès élargi aux soins. C'est dans cet objectif qu'une complémentaire santé, spécialement conçue pour les habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes, est proposée par nos mutuelles partenaires.

Bénéficiez d'une couverture santé renforcée à des tarifs attractifs tout en garantissant la maîtrise de votre budget sur le long terme.

Votre Mutuelle Région Auvergne-Rhône-Alpes en 9 points :

1. Trois niveaux de couverture pour répondre aux besoins de chacun
2. Une offre spéciale pour les étudiants
3. Aucun délai de carence
4. Un tarif qui n'évolue plus à partir de 85 ans
5. Une participation à la prise en charge des dépassements d'honoraires
6. Une couverture importante des soins hors 100% santé : appareils auditifs, chirurgie réfractive, lentilles, implants dentaires, orthodontie
7. Un forfait pour la prise en charge des soins post-cancer : prothèses capillaires, implants mammaires (hors esthétique seule)
8. Participation à la prise en charge de la contraception non remboursée par la sécurité sociale, des vaccins, de l'ostéodensitométrie
9. Une couverture renforcée pour les garanties supérieures : chambre particulière, forfait sport, forfait bien-être

Nos mutuelles partenaires vous accompagnent :

- o Profitez de conseils personnalisés pour comparer les offres adaptées à vos besoins
- o Souscrivez par téléphone ou directement sur Internet
- o Simplifiez la résiliation de votre assurance complémentaire santé actuelle
- o Maîtrisez votre reste à charge

La région n'a aucun lien financier avec les mutuelles partenaires et les adhérents

Pour contacter nos mutuelles
partenaires : auvergnerhonealpes.fr
ou 04 2800 2800



UNE QUESTION ?
UNE DEMANDE ?
UN RENSEIGNEMENT ?

La Communauté de Communes peut vous répondre. N'hésitez pas à la contacter !

- >> Communauté de Communes de la Dombes,
100 avenue Foch, 01400 Châtillon/Chalaronne
- >> 04 28 36 12 12
- >> www.ccdombes.fr

Sur ce site, vous pourrez trouver des informations de vie pratique, des informations culturelles, les comptes rendus des conseils communautaires.



FRANCE SERVICES

France services a pour objectif de faciliter l'accès des usagers aux différents services administratifs et de leur proposer un accompagnement par un agent formé pour leurs démarches. Aujourd'hui deux structures sont ouvertes à Châtillon-sur-Chalaronne et Villars-les-Dombes.

Des permanences ont lieu chaque semaine sur plusieurs communes du territoire.

Missions de France services :

- Conseils aux usagers sur les démarches à suivre
- Orientation et accompagnement vers les organismes et services administratifs appropriés
- Soutien dans les démarches administratives
- Simple information jusqu'à la constitution intégrale de dossiers

Les demandes concernent essentiellement l'emploi, la retraite, l'aide au logement, la santé, la fiscalité mais également de nombreux autres domaines.

Des postes informatiques sont mis gracieusement à votre disposition pour consulter les offres d'emploi et effectuer vos démarches administratives.

**France services
Dombes VILLARS**

vous accueille :

Lundi : 9 h 00 - 12 h 00 (sur RDV)
13 h 30 - 19 h 00 (sur RDV)

Mardi : 8 h 30 - 12 h 30 (sur RDV)
13 h 30 - 17 h 30

Mercredi : 8 h 30 - 12 h 30
13 h 30 - 15 h 30 (sur RDV)

Jean : 8 h 30 - 12 h 30
13 h 30 - 17 h 30 (sur RDV)

Vendredi : 8 h 30 - 12 h 30
13 h 30 - 17 h 00 (sur RDV)

CONTACTS

Pascale MUZY
Responsable et conseillère
France services
04 74 55 98 23
franceservices.villars@ccdombes.fr

Nathalie ROBLIN
Conseillère France services
06 12 95 78 40
contact.franceservices.vld@ccdombes.fr

**Communauté de Communes
de la Dombes**
673, rue Pierre Poivre
01330 Villars-les-Dombes

**France services
Dombes CHATILLON**

vous accueille :

Lundi : 9 h 00 - 12 h 00 (sur RDV)
13 h 30 - 19 h 00 (sur RDV)

Mardi : 8 h 30 - 12 h 30
13 h 30 - 17 h 00 (sur RDV)

Mercredi : 8 h 30 - 12 h 30
13 h 30 - 16 h 30

Jean : 8 h 30 - 12 h 30 (sur RDV)
13 h 30 - 17 h

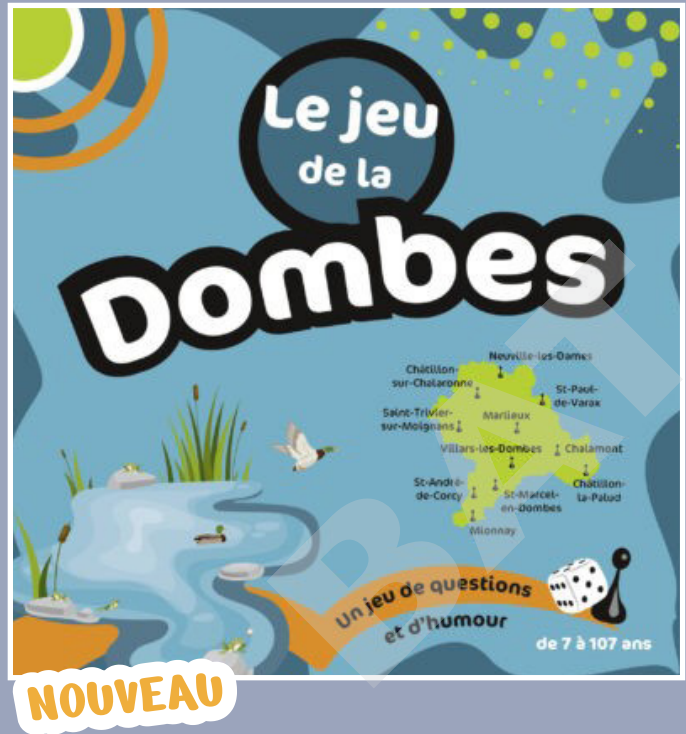
Vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 (sur RDV)
13 h 30 - 17 h 00

CONTACTS

Sabrina LACROIX
Conseillère France services
04 74 55 75 42
franceservices.chatillon@ccdombes.fr

Maryline DEGLUAIRE
Conseillère France services
06 15 89 10 95
contact.franceservices.csc@ccdombes.fr

**Communauté de Communes
de la Dombes**
100, avenue Foch
01400 Châtillon-sur-Chalaronne



>> LE JEU DE LA DOMBES

Le Conseil de Développement et la Communauté de Communes de la Dombes lancent le Jeu de la Dombes, un jeu familial pour découvrir le territoire tout en s'amusant.

Après plusieurs mois de travail et une collaboration avec les Éditions Bordier, le Jeu de la Dombes a enfin vu le jour !

Un jeu de type « Trivial Pursuit », avec plus de 500 questions autour du territoire, sa géographie, son histoire, son économie ou encore sa biodiversité.

Au-delà de son côté ludique et amusant, ce jeu permet de découvrir les spécificités de notre territoire, en famille.

Le jeu contient de nombreuses questions, avec plusieurs niveaux de difficulté, notamment des questions juniors. Tout le monde peut jouer.

>> Ce jeu est en vente dans de nombreux points de vente de la Communauté de Communes.

+ de 500 questions !





AIN DOMICILE SERVICES, L'ACTEUR POUR LE SOUTIEN DE L'AUTONOMIE À DOMICILE

L'association présente sur l'ensemble du département de l'Ain, et la Métropole de Lyon agit en faveur du soutien de l'autonomie à domicile. Des équipes de professionnel(le)s de proximité œuvrent au quotidien pour vous aider et vous accompagner.

Nos services :

- Des Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)
- 1 Service d'Aide et d'Accompagnement à domicile (SAAD) en prestataire
- 1 Service d'Aide et d'Accompagnement à domicile (SAAD) pour les particuliers employeurs
- 2 Équipes Spécialisées Alzheimer (ESA)
- 1 service Prévention

Pourquoi nous choisir ?

- 1 présence de proximité
- 1 association d'expérience dans le secteur du domicile
- 1 équipe pluridisciplinaire
- 1 accompagnement individualisé
- 1 ambition « L'essentiel, c'est vous ! » et votre autonomie à domicile

1 besoin exprimé, des solutions personnalisées, 1 réponse globale ... c'est notre parcours pour votre accompagnement

Pour nous contacter, nos coordonnées sont : 04 74 21 42 52 / contact@ain-domicileservices.fr

Nous vous orienterons vers notre antenne de proximité située à CHÂTILLON-SUR-CHALARONNE.



Pour trouver l'antenne la plus proche de chez vous, contactez-nous au :
04 74 45 51 70
ou rendez-vous directement sur notre site internet :
www.adapa01.fr



NOS SERVICES D'AIDE À LA PERSONNE



Aide et soins
à domicile



Portage de repas



Téléassistance



Aide aux
proches aidants



Aide à la fonction
d'employeur



Prévention



Alternatives
au domicile



Transport
accompagné



>> LES RPE DE LA DOMBES, VOTRE GUICHET UNIQUE DE LA PETITE ENFANCE

**Vous avez des interrogations concernant l'accueil de votre enfant ou de votre futur enfant ?
Pour une demande de pré-inscription en crèche ou une recherche d'assistant maternel ?
Les RPE de la Dombes répondent à toutes les questions.**

**Cinq RPE sont présents sur le territoire : Chalamont, Châtillon-sur-Chalaronne, Marlieux,
Saint-André-de-Corcy et Villars-les-Dombes. N'hésitez pas à les contacter.**

**En raison du RGPD, nous ne sommes pas autorisés à fournir des informations concernant les assistantes
maternelles (numéro de téléphone, adresse...)**

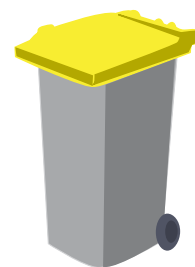
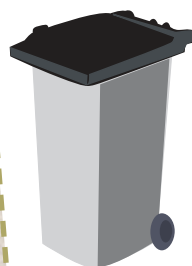




>> COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES



Ordures ménagères (poubelle noire) :
mardi, semaine paire



Collecte sélective (poubelle jaune) :
jeudi, semaine paire

Les horaires de passage pouvant varier, pensez bien à sortir votre bac la veille au soir.

>> LES DÉCHÈTERIES

La Communauté de Communes de la Dombes possède quatre déchèteries : Châtillon-sur-Chalaronne, Chalamont, Villars-les-Dombes et Saint-André-de-Corcy. Les habitants du territoire peuvent se rendre indifféremment sur l'une des quatre déchèteries mises à leur disposition. Retrouvez ci-dessous, toutes les informations pratiques pour vous rendre en déchèterie.



DÉCHÈTERIE DE CHÂTILLON-SUR-CHALARONNE

113, rue Blériot - 01400 Châtillon-sur-Chalaronne

Horaires d'ouverture

Horaires d'hiver

• du 1^{er} octobre au 31 mars

Du lundi au samedi : 9 h 00 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 00

Horaires d'été

• du 1^{er} avril au 30 septembre

Du lundi au samedi : 9 h 00 à 12 h 30 et 13 h 30 à 18 h 00

• du 1^{er} juillet au 31 août

du lundi au vendredi : 7 h 00 à 13 h

le samedi : 7 h 00 à 13 h et 14 h à 17 h

Conditions d'accès sur présentation d'un badge.
Formulaire à demander à la Communauté de Communes, à l'accueil de la déchèterie ou à télécharger sur le site de la Communauté de Communes de la Dombes.

Vous pouvez retrouver les horaires et conditions d'accès de toutes les déchèteries sur le site de la Communauté de Communes de la Dombes.
<https://www.ccdombes.fr/vivre/service-dechets/>



>> REPAIR-CAFÉ

Nous sommes une équipe de 14 bénévoles, nous intervenons sur tout type d'appareils ou objets, du petit électroménager à l'outillage électroportatif, du poste de radio à la TV, du jouet à la pendule, du vélo à la trottinette électrique en passant par l'hoverboard, du sèche-linge au four encastrable, du micro-onde à la table de cuisson électrique, de la tablette au micro-ordinateur en passant par l'imprimante, du radiateur électrique au chauffage d'appoint, du haut-parleur au casque ! Bref tout, sauf le lave-linge et le lave-vaisselle ainsi que le moteur thermique.

L'accès est gratuit et ouvert à tous ! Pas de frais d'adhésion, pas frais d'inscription, la participation est libre par le biais d'une boîte à dons.

Venez nous rencontrer, nous serons heureux de discuter avec vous autour d'une boisson chaude ou froide, de vous proposer une part de gâteau et de partager notre passion...

LA RÉPARATION !

Des questions ? Contactez-nous à : repaircafe.dombes@gmail.com



Depuis le 14/10/2022

551
appareils
accueillis



78 %
de réussite
de réparation



1 322 kg
de déchets évités

Les bénévoles vous accueillent tous les premiers et troisièmes vendredis de chaque mois, de 18h à 21h au centre social la Passerelle à Châtillon-sur-Chalaronne.

CONSIGNES DE TRI



SACS / BACS JAUNES



Emballages et sacs en plastique



Bouteilles et flacons en plastique



Emballages métalliques



Cartonnettes et briques alimentaires



Papiers, journaux, magazines

VERRE

Bouteilles, flacons, pots, bocaux



DÉCHÈTERIE

Cartons bruns / cartons de colis de livraison



Les cartons, même mis dans les bacs/sacs jaunes, ne sont pas collectés.

Un doute, une question ?

www.ccdombes.fr

LA DOMBES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

>> LE COMPOST

Nous vous rappelons que des composteurs sont installés dans le village, route de Saint-Trivier, à proximité de la mairie afin de vous aider à réduire et à valoriser vos déchets.

• Composter, est-ce vraiment utile ?

Sans hésitation, la réponse est oui :

→ Parce que le compostage permet de limiter la quantité d'ordures ménagères que vous devrez faire enlever par la collectivité.

→ Parce que le compostage permet de produire un amendement de qualité pour votre terre. Il renforce le stock d'humus dans le sol et améliore sa fertilité. Résultat : il favorise la vie du sol.

• Que peut-on composter ?

Tous les déchets organiques, à différents degrés, sont compostables :

→ les déchets de cuisine : épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, croûtes de fromages, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés... Éviter les épluchures d'agrumes.

→ les déchets de jardin : tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbes.

→ les déchets de maison : cendres de bois, sciures et copeaux, papier journal, cartons salis (mais non souillés par des produits polluants), plantes d'intérieur...





ARRÊTONS DE BRÛLER, VALORISONS NOS DÉCHETS VERTS !

Les déchets verts, qu'est-ce que c'est ?

Ce sont les résidus issus des tontes de pelouses, tailles de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage d'arbres et d'arbustes, ou issus du résidu du débroussaillage et du fauchage et d'autres végétaux issus de vos jardins et espaces verts.

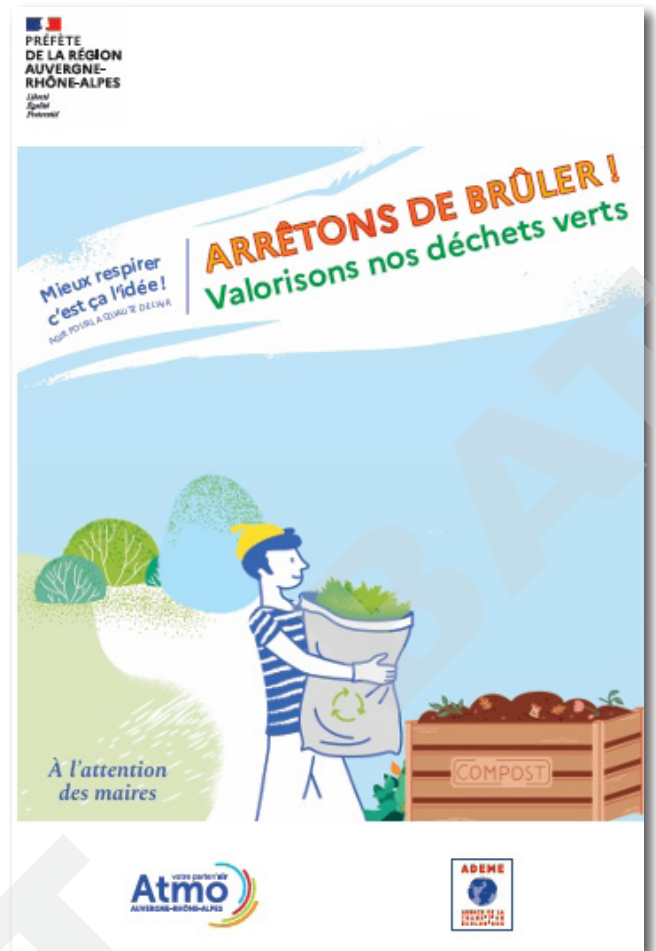
Le brûlage, une pratique polluante

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité fortement émettrice de polluants dont certains cancérogènes et d'autres responsables du changement climatique.

Elle contribue de façon significative à la dégradation de la qualité de l'air, responsable de 40 000 décès prématurés par an (Source : Santé Publique France). La pratique a donc des conséquences sanitaires graves, notamment lors des épisodes de pollution atmosphérique où elle accroît significativement les pics de pollution.

Avec le changement climatique qui s'accélère, des étés caniculaires, la sécheresse qui s'accroît, le respect de l'interdiction du brûlage à l'air libre devient aussi une préoccupation en matière de prévention des incendies.

Enfin, la combustion des déchets verts émet des gaz à effet de serre, tel que le dioxyde de carbone, qui contribuent aussi au dérèglement climatique.



Le brûlage à l'air libre est interdit !

Existant depuis 1976, le cadre réglementant le brûlage à l'air libre a été renforcé en 2020.

Le brûlage à l'air libre des végétaux est strictement interdit toute l'année.

Il fait désormais l'objet d'un cadre légal (article L-541-21-1 du Code de l'environnement).





>> ORGANOM A 40 ANS !

Le 14 mai 1984, la décharge de la Tienne ouvrait ses portes et accueillait les déchets des villes de Bourg-en-Bresse, Viriat et Jasseron.

Au fil des années, le site s'est développé, agrandi passant de 19 à 84 hectares.

Le site est surtout devenu un pôle axé sur la valorisation des déchets sous toutes ses formes.

→ **valorisation énergétique,**

avec la production de 17GWh d'électricité par an

→ **valorisation organique,**

avec la production de 11 500 tonnes de compost issu des ordures ménagères

→ **valorisation thermique,**

avec la production de 2,3 GWh de chaleur

→ **valorisation matière**

avec la valorisation de 6300 tonnes (plâtre, PVC, ferraille...)

ORGANOM EN CHIFFRES



54 000 tonnes
d'ordures ménagères
résiduelles accueillies
dont

4 238 tonnes
proviennent de notre
Communauté de communes

La Tienne, toute Une histoire !

Le syndicat Organom a souhaité retracer dans un livre la genèse du lieu et plus globalement la gestion des déchets dans notre département.

De la fin des décharges municipales en passant par les plans départementaux et la création d'Organom, cet ouvrage retrace plus de 40 années d'histoire et d'évolution du traitement des déchets.

Une partie de l'ouvrage est consacrée à notre territoire et au site de Vaux.

Saviez-vous qu'un incinérateur était présent sur le site ? Cette ancienne décharge du territoire, transformée aujourd'hui en quai de transfert, bien changé !

Le livre est consultable en flashant le code :



Plus d'informations



France 3 Auvergne Rhône-Alpes a également consacré un reportage au Pôle de La Tienne. Vous pouvez le visionner en flashant le code :



→ Organom a un nouveau site internet !
Découvrez-le vite !

www.organom.fr

OSTEOPATHE D.O.

WADOUX Laurent

Diplômé du CEESO Lyon

Tel : 06.98.94.81.88

Prise en charge de la femme enceinte, enfants, personnes âgées, sportifs, somato-émotionnelle.

Uniquement sur Rendez-vous



FDSI

09 79 54 91 28

06 08 61 41 74

Confiez votre informatique à des spécialistes

Depuis 1989, 12700 particuliers ou professionnels nous ont fait confiance.

Dépannage - Formation - Installation - Internet - Vente
contact@fdsi.fr

<http://www.fdsi.fr>

CARRÉ PRO ENGINs BTP

- PELLETEUSE
- MARTEAU PIQUEUR
- PLAQUE VIBRANTE
- TOUT OUTILLAGE

LOCATION ENGIN & MATÉRIEL BTP

Mob. 06 27 91 61 94 Tél. 04 74 42 76 40

sebastien.bianco29@gmail.com

2899 RTE DE CHATILLON 01400 SANDRANS

Centre équestre - Poney club
Enseignement tous niveaux
Stages, loisirs
Compétition

06 32 21 22 94
lescavaliersdepona@orange.fr

Les Bruyères
01400 SANDRANS

www.lescavaliersdepona.com

Ouverture le 06 Janvier 2025



Julien, Benjamin, Francois et Enzo vous attendent avec impatience dans leur nouveau restaurant, Le Comptoir de Sandrans

Dans un esprit identique au restaurant de Lapeyrouse, une cuisine traditionnelle et locale sera à la carte.



DEPOT DE PAIN & PROGRÈS



HORAIRES

LUNDI	MIDI
MARDI	MIDI
MERCREDI	FERMÉ
JEUDI	MIDI
VENDREDI	MIDI & SOIR
SAMEDI	MIDI & SOIR
DIMANCHE	MIDI

A très bientôt

Nous vous souhaitons nos meilleurs Voeux.

23 ROUTE DE VILLARS 01400 SANDRANS

06 21 38 75 68

comptoirdesandrans@gmail.com



KÉVIN ROGNARD

06 81 41 71 32

réalise vos extérieurs : cours, terrasses, clôtures, plantations, entretien...

sign.nature01@gmail.com



LE CHARMAY.

155 route de la Chapelle
01400 SANDRANS
06 01 91 54 55

contact@lecharmays.fr
lecharmays.fr



ELECTRICITE GENERALE

- neuf et rénovation
- dépannage
- chauffage
- portail

tél: 06 67 91 52 04

elecdombessaone@gmail.com

55 rue des chênes 01400 Sandrans

>> ÉTAT CIVIL 2024

Bienvenue à :

Giulia FILLARDET, née le 30 mai 2024

Léa PERREAL, née le 18 juin 2024

Bosco REGIS, né le 10 août 2024

Eloann HYVERT, né le 14 novembre 2024

Nous a quittés :

Muriel DEPRALON, le 14 mars 2024

Félicitations à :

May LO et Houa TCHA, le 22 juin 2024

Nadège GARONI et Lilian PESSE-GIROD, le 03 août 2024

Céline LAGER et Fabien ARCHIMBAUD, le 24 août 2024

Marine LACROIX et Kevin RAMOND, le 14 septembre 2024

Marie BOUTEILLE et Marc MAZET, le 12 octobre 2024

Se sont passés :

Solenne BOURCET et Mickaël COLOMERA, le 20 décembre 2024



En raison du RGPD, nous ne sommes pas autorisés à fournir des informations de type privées sans le consentement des personnes concernées.

>> NOUVEAUX HABITANTS, BIENVENUE !



Nous sommes ravis de vous accueillir au sein de notre village !
Nouvelle commune, nouvelle vie, nouvelle liste !

N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales de la commune.

Pour cela, deux possibilités :

1) **Effectuer les démarches en ligne** sur le site du service public en scannant les justificatifs demandés
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47>

2) **Déposer un dossier de demande à la mairie.**

Vous pouvez à tout moment consulter votre situation électorale sur le site du service public.

Je vérifie ma situation électorale | Les élections en France (interieur.gouv.fr)

Cette démarche est gratuite.

*** JANVIER ***

Dimanche 5
Tournée des brioches des conscrits

Vendredi 17
Vœux du maire



*** FÉVRIER ***

Samedi 8
Concours de coinche, Club loisirs et rencontres

Dimanche 9
Après-midi jeux de société-crêpes, organisé par le groupe des jeunes



*** MARS ***

Samedi 8
Fête des Conscriots, Comité des fêtes

Samedi 15
Loto, Sou des Écoles



*** AVRIL ***



*** MAI ***

Samedi 3
Vente de plants, Sou des Écoles



Samedi 17
Jeux intervillages à Sandrans, organisés par le Comité des Fêtes de Sandrans et le Comité d'animations de Relevant

*** JUIN ***

Vendredi 13
Rêves de cirque, Comité des fêtes, La Passerelle, Épona, la Municipalité

Vendredi 27
Kermesse de l'école, Sou des écoles



** JUILLET **

Vendredi 4
Soirée des jeunes



** AOÛT **

*** SEPTEMBRE ***

Dimanche 7
Décorons Sandrans, organisé par le Groupe des jeunes



*** OCTOBRE ***

Dimanche 19
Vente de plats à emporter, les Conscriots et Comité des fêtes

Jedi 23
concours de coinche, le Club Loisirs et rencontres

Vendredi 31
Halloween, organisé par le Comité des Fêtes



*** NOVEMBRE ***

Dimanche 23
Animation et vente pour fêter le Beaujolais Nouveau, organisé par le Comité des Fêtes

Samedi 29
Vente de fromages et charcuterie, Sou des écoles



*** DÉCEMBRE ***

Dimanche 7
Repas du CCAS

Vendredi 19
Sandrans fête Noël

